

CONVENTION DE COMPTE DE CLUB DE PLACEMENT

A RENSEIGNEMENTS SUR LE CLUB DE PLACEMENT

Numéro de compte
BMO Ligne d'action :

La convention de compte de club de placement doit être remplie pour chaque ajout ou suppression de membre.

Destinataire : BMO Ligne d'action Inc.

Les soussignés vous déclarent et vous garantissent par les présentes qu'ils sont tous les associés ou membres d'un club formé à des fins de placement dans des titres, et vous autorisent à ouvrir un compte de titres pour le « club » désigné sous le nom de :

Nom du
Club

(ci-après appelé le « club »)

Les soussignés, par les présentes, désignent :

Nom de l'agent
négociateur
autorisé n° 1

Nom de l'agent
négociateur
autorisé n° 2

(l'une ou l'autre d'au plus deux personnes) comme agent négociateur autorisé du club pour le compte et aux risques du club, aux fins d'acheter, de vendre et de négocier des titres sur marge ou autrement, conformément à vos conditions. Vous pouvez présumer de façon concluante que toutes les mesures prises et toutes les directives données par cet(ces) agent(s) ont été correctement prises ou données conformément aux pouvoirs qui lui(leur) ont été conférés par tous les associés du club. Vous êtes autorisé à suivre les directives de cet(ces) agent(s) relativement à tout ce qui concerne ce compte et à livrer des titres et à verser des fonds à cet(ces) agent(s) ou à agir comme il(s) pourra(pourront) l'ordonner ou l'exiger, et à lui(leur) envoyer toutes les confirmations ainsi que tous les rapports, confirmations et relevés relatifs au compte. Cet(ces) agent(s) est(sont) autorisé(s) par les présentes à signer et à livrer au nom du club et de ses membres votre convention du client, ainsi que toute autre convention que vous pourriez exiger; il(s) est(sont) également autorisé(s) à agir au nom des soussignés relativement à tout ce qui concerne ce compte et à faire toutes les autres choses nécessaires ou reliées à l'administration de ce compte. Les soussignés conviennent que si de nouveaux associés sont admis au club, ils feront en sorte que ces nouveaux membres reconnaissent la présente autorisation et le présent engagement d'indemnisation, et qu'ils soient liés par ceux-ci.

La présente autorisation et le présent engagement d'indemnisation viennent s'ajouter à tous les droits que vous pouvez avoir en vertu de toute autre convention, actuelle ou future, intervenue entre vous et les soussignés, n'y apportent aucune limite ni restriction et lient les soussignés et leurs représentants légaux, successeurs et ayants droit. La présente autorisation et le présent engagement d'indemnisation sont permanents et resteront en vigueur jusqu'à ce qu'ils soient révoqués au moyen d'un avis écrit vous étant adressé et envoyé à votre bureau au :

Adresse
(number, street)

Bureau

Ville

Prov.

Code
postal

et signé par (l'une ou l'autre
d'au plus deux personnes)

Cette révocation ne pourra cependant dégager les soussignés d'aucune responsabilité découlant d'une transaction intervenue avant la révocation en cause. Les soussignés s'engagent conjointement et solidairement à vous indemniser et à vous tenir à couvert de tout solde débiteur de ce compte, et à vous rembourser sans délai. Il est en outre convenu qu'en cas de décès de l'un des soussignés, les survivants s'engagent à vous en aviser sans délai par écrit et vous autorisent, avant ou après réception de cet avis, à prendre les mesures, à exiger les documents, à retenir la partie du solde du compte ou à restreindre les transactions que vous jugerez convenables afin de vous protéger de toute responsabilité, amende ou impôt en vertu des lois actuelles ou futures ou autrement. La succession du soussigné décédé sera responsable envers vous, et chaque survivant continuera d'être conjointement et solidairement responsable envers vous, en vertu de l'engagement d'indemnisation qui précède, de tout solde débiteur de ce compte ou perte se rapportant à ce compte et résultant de l'exécution de transactions amorcées avant que vous ne receviez l'avis écrit du décès de ce soussigné, ou découlant de la liquidation du compte ou du redressement des intérêts des parties respectives.

Signature
de l'agent
négociateur
négociateur autorisé n° 1

Signature
de l'agent
négociateur
négociateur autorisé n° 2

« BMO (médaillon contenant le M souligné) » est une marque déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.
BMO Ligne d'action Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.
ConseilDirect est un produit de BMO Ligne d'action Inc.
ConseilDirect n'offre pas de services de gestion de portefeuille fournis par un gestionnaire de portefeuille.
Le client prend ses propres décisions de placement et gère lui-même son portefeuille de placement.
ConseilDirect n'offre pas de comptes gérés sous mandat discrétionnaire.
Membre - Fonds canadien de protection des épargnants et Membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

B SIGNATURES

Tous les membres, y compris le(s) agent(s) négociateur(s) autorisé(s), doivent fournir les renseignements suivants et remplir une formule W-8BEN. Toutes les personnes américaines doivent remplir une formule W-9. Pour des formules additionnelles, veuillez communiquer avec BMO Ligne d'action ou visiter notre site Web.

Veuillez fournir une photocopie vérifiée d'une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial.

Titre	Nom	Prénom	Init.
Adresse du domicile (n°, rue)			Bureau
Ville	Prov.	Code postal	Date de naissance (AA/MM/JJ)
Emploi		Type d'entreprise	
Nom de l'employeur		Description de tâches	
% de l'intérêt financier dans le Club de placement	Adresse % électronique		Date (AA/MM/JJ)

Statut de résidence aux fins d'impôt (cochex toutes les réponses applicables)

- Canada (Vous devez être résident canadien pour ouvrir un compte BMO Ligne d'action) Numéro d'assurance sociale (exigé par l'Agence du revenu du Canada) Si vous utilisez un NAS commençant par un 9, veuillez soumettre une photocopie de votre carte d'assurance sociale montrant une date d'expiration valide.
- É-U Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)
- Autre (veuillez préciser) Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)
- Autre (veuillez préciser) Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)

Si vous n'avez pas le NIF d'une juridiction un particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

1. Je demanderai un NIF ou j'en ai déjà demandé un mais je ne l'ai pas encore reçu.
2. Ma juridiction de résidence pour l'impôt d'émet pas de NIF à ses résidents.
3. Autre raisons (veuillez préciser)

Attestation

J'atteste que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets. Je fournirai une nouvelle formule à BMO Ligne d'action dans les 30 jours suivant tout changement de circonstance qui rendrait ces renseignements incomplets ou inexacts.

Signature du membre	Signature du témoin		
Titre	Nom	Prénom	Init.
Adresse du domicile (n°, rue)			Bureau
Ville	Prov.	Code postal	Date de naissance (AA/MM/JJ)
Emploi		Type d'entreprise	
Nom de l'employeur		Description de tâches	
% de l'intérêt financier dans le Club de placement	Adresse % électronique		Date (AA/MM/JJ)

Statut de résidence aux fins d'impôt (cochex toutes les réponses applicables)

- Canada (Vous devez être résident canadien pour ouvrir un compte BMO Ligne d'action) Numéro d'assurance sociale (exigé par l'Agence du revenu du Canada) Si vous utilisez un NAS commençant par un 9, veuillez soumettre une photocopie de votre carte d'assurance sociale montrant une date d'expiration valide.
- É-U Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)
- Autre (veuillez préciser) Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)
- Autre (veuillez préciser) Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)

Si vous n'avez pas le NIF d'une juridiction un particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

1. Je demanderai un NIF ou j'en ai déjà demandé un mais je ne l'ai pas encore reçu.
2. Ma juridiction de résidence pour l'impôt d'émet pas de NIF à ses résidents.
3. Autre raisons (veuillez préciser)

B SIGNATURES (suite)**Attestation**

J'atteste que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets. Je fournirai une nouvelle formule à BMO Ligne d'action dans les 30 jours suivant tout changement de circonstance qui rendrait ces renseignements incomplets ou inexacts.

Signature du membre

Signature du témoin

Titre	Nom		Prénom		Init.
Adresse du domicile (n°, rue)					Bureau
Ville		Prov.	Code postal	Date de naissance (AA/MM/JJ)	
Emploi			Type d'entreprise		
Nom de l'employeur			Description de tâches		
% de l'intérêt financier dans le Club de placement	Adresse électronique			Date (AA/MM/JJ)	

Statut de résidence aux fins d'impôt (cochez toutes les réponses applicables)

Canada (Vous devez être résident canadien pour ouvrir un compte BMO Ligne d'action) Numéro d'assurance sociale (exigé par l'Agence du revenu du Canada)
Si vous utilisez un NAS commençant par un 9, veuillez soumettre une photocopie de votre carte d'assurance sociale montrant une date d'expiration valide.

É-U Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)

Autre (veuillez préciser) Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)

Autre (veuillez préciser) Numéro d'identification fiscal (Veuillez fournir une raison en l'absence d'un numéro d'identification fiscal)

Si vous n'avez pas le NIF d'une juridiction un particulier, donnez la raison en choisissant l'une des options suivantes :

1. Je demanderai un NIF ou j'en ai déjà demandé un mais je ne l'ai pas encore reçu.

2. Ma juridiction de résidence pour l'impôt d'émet pas de NIF à ses résidents.

3. Autre raisons (veuillez préciser)

Attestation

J'atteste que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets. Je fournirai une nouvelle formule à BMO Ligne d'action dans les 30 jours suivant tout changement de circonstance qui rendrait ces renseignements incomplets ou inexacts.

Signature du membre

Signature du témoin

● Tous les témoins doivent être âgés d'au moins dix-huit ans.